



# Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Tenue le samedi 06 mai 2023

Tiercé (49125), Salle Daniel Balavoine

Le 06 mai 2023

Conformément aux articles 8 et 9 des statuts de notre association, le quorum (nombre de membres nécessaire pour rendre les décisions valables) est fixé à la majorité des présents.

Le vote par procuration est autorisé conformément à l'article 17 de nos statuts.

Seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer et voter à l'Assemblée Générale Ordinaire (article 14 du Règlement Intérieur).

L'Assemblée est présidée par M. Jean Marc VEILLAT, Président de l'association.

Ouverture de la séance à 18 h 20.

Nombre de membres présents : 54

Nombre de membres représentés : 17

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport financier du Trésorier,
- Approbation du budget et validation du quitus,
- Questions diverses.

## **Rapport moral du Président**

Le président remercie les participants et exprime sa satisfaction d'avoir pu organiser avec les membres du bureau et les exposants cette exposition malgré les difficultés d'organisation qui sont croissantes depuis quelques années : cout de location de la salle qui augmente fortement et contraintes règlementaires de plus en plus exigeantes...

Si ces couts et contraintes continuent d'augmenter il sera nécessaire de mener une réflexion pour délocaliser cette exposition en région ouest afin de maintenir cet esprit convivial qui est un lien fort entre les Producteurs (professionnels et amateurs) et les collectionneurs. L'exposition de Tiercé est reconnue dans le monde des collectionneurs pour : sa foire aux succulentes/cactus, la qualité des plantes présentées et surtout la convivialité des échanges/partage de connaissances entre exposants et collectionneurs.

Malgré ces difficultés financières et tracasseries administratives que l'on espère non pérennes, la date de la prochaine exposition à Tiercé a été fixée pour 2024.

Par rapport à l'an dernier la communication/publicité a augmenté : informations chez les commerçants, distributions de flyers, encarts dans les journaux locaux et Ouest France ainsi que dans les sites de type Facebook et Infos Locales (Web Ouest France).

Le président rappelle que beaucoup d'informations concernant la vie de l'association ARIDES (expositions, conférences, visio-conférences, ...) sont mentionnées sur le site Internet d'ARIDES avec accès possible aux adhérents et non-adhérents.

Le Président remercie Thomas GUERRY pour sa forte implication dans la mise en place des visio conférences permettant de partager la passion entre collectionneurs de cactus (adhérents et non adhérents).

Afin d'élaborer et diffuser un planning prévisionnel des prochaines visio conférences, Thomas est demandeur de thèmes. La prochaine est planifiée le mercredi 24 mai.

Le Président a remercié Monsieur COR Verhoef pour la promotion d'ARIDES au sein de l'association Rhône Alpes.

ARIDES sera partenaire des apprentis d'Auteuil pour l'exposition de cactus, succulentes et bonzaïs lors du « Weekend 100% Nature et Services » qui se tiendra au Campus Saint Antoine à Marcoussis (91) les 13 et 14 mai.

Le dernier weekend de mai une exposition de cactus est planifiée à Eglise Neuve(Clermont Ferrand).

La possibilité de payer les prestations dispensées par ARIDES Via la Carte Bancaire a été mise en place grâce à la proposition gratuite et sécurisée effectuée par le Crédit Mutuel. De ce fait l'utilisation du boitier SUMUP dont le cout était de 4% par opération a été abandonnée.

Pour conclure le Président a remercié les adhérents et exposants à l'occasion de cette 33ieme exposition à Tiercé ainsi que pour les 35 années d'existences d'ARIDES.

## **Rapport Financier du Trésorier**

Le Trésorier Jean Marie RIEUBLANDOU présente le bilan financier de l'exercice comptable 01 mai 2022 – 30 avril 2023 ainsi que les grands axes du budget prévisionnel pour le prochain exercice

### **Bilan Financier**

Le Bilan Financier de l'exercice 2022-2023 est projeté sur l'écran de la Salle de réunion.

Le Bilan Financier de ce nouvel exercice est marqué par un déficit inhabituel de 3 740 Euros ayant plusieurs causes :

- ✓ Hausse du prix des hôtels due à la situation post-Covid,
- ✓ Facturation de la salle Balavoine (En hausse) et 2 fois sur le même exercice (année 2022 facturée en retard et année 2023 facturée en avance),
- ✓ Décision prise par le Bureau de la gratuité de l'adhésion pour l'Année 2022,
- ✓ Forte réduction du nombre des adhérents en 2023.

Commentaires par poste comptable

Restructuration du poste Dépenses pour faciliter la compréhension : regroupement des postes bureau et fonctionnement

#### **Poste Bureau**

Budget équivalent à celui de l'année précédente.

#### **Poste Tiercé**

En 2023, fort déficit dû :

- A la location de la salle Balavoine (comptabilisée pour 2022 et 2023),
- Au nombre d'entrées en baisse qui n'a pas équilibré le surcoût de la salle.

#### **Poste Expositions**

Sur cet exercice nous avons fait plus d'expositions (sans vente) qui ont donc été des centres de coût sans bénéfice. Le coût le plus important a été celui associé à la Ville du Bois (salle gratuite mais versement aux œuvres de la commune.). La restauration locale des exposants a été prise en charge par ARIDES. Nous espérons un développement de cette manifestation dont c'était la première édition avec une gestion plus équilibrée comparable à celle de Tiercé).

#### **Poste Boutique**

La boutique accroît son succès avec plus de ventes malgré l'absence de boutique lors des Expositions.

### ***Poste Communication***

Poste nettement accru avec un investissement dans les bannières, les Roll-up, et le lancement des visioconférences qui ont permis de maintenir une liaison appréciée entre adhérents durant et après les confinements.

### ***En conclusion :***

Cette année le déficit est important mais la situation financière reste saine grâce aux acquis de la phase avant COVID.

Nos avoirs en banque garantissent à l'association 2 années de fonctionnement en toute sécurité même en absence de ressources. Nous invitons chaque adhérent à se faire l'ambassadeur de l'association pour le renouvellement et même la progression du nombre des adhésions.

### ***Budget prévisionnel***

Pour le prochain exercice comptable nous souhaitons revenir à l'équilibre budgétaire.

Le fonctionnement du bureau sera maintenu au niveau actuel ce qui permet une gestion stable. Tiercé restera notre manifestation principale avec un budget que nous tenterons d'équilibrer à un niveau prévisionnel proche de 4 500 €.

Nous prévoyons un développement des autres manifestations organisées par ARIDES :

- La Ville du Bois qui aura lieu les 21 et 22 octobre (seconde édition)
- Marcoussis (première édition cette année).

Le financement des coûts associés sera partiellement équilibré par des ressources du type tombola et par les adhésions.

Les autres manifestations où ARIDES est invité sont destinées à promouvoir notre association et vulgariser la connaissance des plantes que nous aimons. Les coûts associés, en général peu élevés sont compensés par les adhésions.

Nous espérons poursuivre le succès de la boutique par correspondance et reprendre les boutiques en expositions pour des produits particulièrement appréciés par adhérents et visiteurs : chabazite, ... Ceci correspond à une charge de travail importante pour les bénévoles et un retour de certains fournisseurs.

La communication sera allégée en termes de budget puisque les investissements faits cette année sont pérennes.

Les participations inter associations seront maintenues.

Nous espérons que les dépenses diverses liées pour une grande partie cette année à de tristes circonstances (décès), seront réduites l'année prochaine.

### ***Approbation du budget et validation du quitus***

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

### ***Questions diverses***

#### ***Pourquoi la boutique n'était pas présente à cette exposition de Tiercé ?***

Matthias UHLIG n'a pas pu venir et de ce fait il n'y a pas eu de stand de vente de matériel et produits de culture (pots, chabazite, petits matériels de culture, produits divers).

Les produits étaient apportés essentiellement en fonction des commandes. Du fait de son absence, il était très complexe d'assurer la logistique de livraison et de réception avant l'ouverture de l'exposition.

Peut-on acheter/commander des pots en grande quantité (carton entier) via ARIDES ?

Le cout d'un achat puis d'expédition de cartons entiers de pots via ARIDES sera nettement plus onéreux que de les acheter directement chez Mathias UHLIG qui est le fournisseur de la boutique ARIDES.

Quel est le tendancier des ventes de la boutique graines ARIDES ?

Pour l'exercice 2022-2023, les résultats de la boutique graines ont été semblables à ceux de l'exercice précédent. Il y a eu moins de ventes mais les commandes étaient plus importantes. Pour augmenter la diversité du catalogue, un appel au donateur de graines a été effectué en séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le Président de séance

La Secrétaire

**M. Jean Marc VEILLAT**

**Mme Janine LERAUT**